

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

RÉALISATION DES PROJETS D'AGGLOMÉRATION DU PROGRAMME
TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2009 À 2011

SECTION I

DESCRIPTION DE LA DÉPENSE

I. Les services professionnels portent sur les tâches des professionnels dans les champs suivants :

1° arpentage : soit les services d'arpentage technique et légal incluant relevés, descriptions et plans;

2° géotechnique et contrôle qualitatif : soit les relevés, sondages, études et expertises géotechniques, contrôle qualitatif des matériaux et de leur utilisation au laboratoire et au chantier;

3° ingénierie des chaussées et des réseaux d'aqueduc et d'égouts : soit les relevés, études préliminaires et expertises, la préparation de plans et devis, la surveillance des projets de construction et de réfection de chaussées, des réseaux d'aqueduc et d'égouts et des ouvrages de gestion des eaux sanitaires et de ruissellement, la préparation des dossiers pour les demandes de subventions;

4° ingénierie pour aménagement divers, places publiques, parcs, structures aériennes, éclairage et signaux lumineux : soit les relevés, études préliminaires et expertises, la préparation de plans et devis, la surveillance de projets de construction et de réfection d'aménagements et de réaménagements de projets d'agglomération définis par les Services de l'aménagement du territoire et de l'ingénierie selon les besoins, de places publiques, de parcs, de structures diverses, d'infrastructures aériennes, d'éclairage et de signaux lumineux, la préparation des dossiers pour les demandes de subventions;

5° inventaire et diagnostic d'état des infrastructures : soit les services professionnels et techniques pour l'auscultation des réseaux, la validation sur le terrain, et l'inspection qui sont nécessaires à l'inventaire, le relevé, le montage et l'installation d'équipements ou tous autres travaux connexes, le diagnostic ainsi que le développement et la fourniture de systèmes d'information

nécessaires aux programmes d'acquisition de connaissances sur l'inventaire et l'état des infrastructures d'agglomération;

6° analyse fonctionnelle et modélisation des réseaux d'aqueduc et d'égouts d'agglomération : soit les services professionnels et techniques nécessaires pour les relevés, le montage et l'installation d'équipements ou tous autres travaux connexes, les analyses, études et expertises, la modélisation des comportements des réseaux d'aqueduc et d'égouts nécessaires à l'établissement du diagnostic fonctionnel des réseaux existants et à la planification des nouveaux réseaux à construire.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. L'estimation du coût des services professionnels décrits à l'article 1 s'élève à 6 425 000 \$.

TOTAL : 6 425 000 \$

Annexe préparée le 11 février 2009 par :

Marie Rosan, ing. jr
Service de l'ingénierie